

FORMULE 74N
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

**RENONCIATION AUX LETTRES D’HOMOLOGATION OU AUX LETTRES
D’ADMINISTRATION SOUS RÉGIME TESTAMENTAIRE**

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____
(nom du défunt)

Attendu que _____ est décédé
(nom du défunt)

le ou vers le _____ ;
(date)

et attendu qu'il a rédigé et dûment signé son dernier testament le _____,
(date)

et que je suis l'exécuteur testamentaire désigné dans le testament/l'administrateur de la succession),

je soussigné, _____, renonce expressément
(nom)

par les présentes à tous mes droits et titres relatifs (à l'homologation et à l'exécution du testament du défunt/à l'administration de la succession).

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé aux présentes ma signature, le _____.
(date)

Signé en présence de :

Nom du témoin

Signature de l'exécuteur testamentaire/de l'administrateur

Remarque : La renonciation doit être accompagnée d'un affidavit de passation de renonciation (formule 74X).